

Enfants (nés en 2020 ou avant)
poser sa candidature et s'inscrire
par voie électronique
à l'école maternelle et primaire



Louvain, Heverlee, Kessel-Lo, Wilsele et Wijgmaal

Contenu

Comment poser sa candidature et s'inscrire ?.....	4
Quand devez-vous poser la candidature de votre enfant et l'inscrire ?.....	5
Comment poser sa candidature?.....	7
Comment sont distribuées les places libres ?.....	8
Comment inscrire son enfant?.....	9
Que se-passe-t-il lorsque votre enfant ne peut être inscrit dans l'école de votre choix ?.....	9
Les écoles de Louvain sur la carte.....	10
Les écoles d'enseignement fondamental ordinaire de Louvain.....	12
Enseignement fondamental spécial: Louvain et environs.....	14
Allocation de participation.....	15
Besoin d'aide ?.....	16
Centres d'encadrement des élèves (CLB).....	16
Services, maisons de quartier, activités communautaires en associations locales.....	17
Où puis-je trouver un ordinateur.....	19
Avez-vous toujours des questions au sujet du dépôt de candidature de votre enfant ?.....	19

WEB

Cette brochure ainsi que 2 vidéos, qui vous donnent toutes informations au sujet du système de candidature à une école, sont sur le site:
<https://meldjeaan.leuven.be>

Cher parent

Votre bambin (né en 2020) peut aller à l'école pour la première fois. Ou votre enfant souhaite changer d'école. Dans ces cas, cette brochure vous fournira de précieuses informations. Prenez le temps nécessaire pour choisir une école. Souhaitez-vous découvrir d'avance l'école choisie ? C'est possible.

Le **mercredi 23 février 2022 de 9h à 12h**, et le **jeudi 17 mars 2022 de 14h à 17h30**, toutes les écoles de Louvain organisent des journées portes ouvertes.

CONSEIL

Toutes les écoles primaires de Louvain utilisent le même système de dépôt de candidatures électronique. Cette brochure vous informe sur le moment du dépôt de candidature et de l'inscription dans une école maternelle ou primaire à Louvain, Heverlee, Kessel-Lo, Wilsele et Wijgmaal.

Toutes les écoles ont adopté les mêmes règles.

Ceci rend les choses plus faciles pour les parents et chacun reçoit la même opportunité de pouvoir s'inscrire dans une école de son choix.

Ce site internet sert à inscrire son enfant, non seulement dans les écoles de Louvain, mais également dans les écoles de Herent, Oud-Heverlee et Bierbeek. Pour plus d'informations au sujet de ces écoles, veuillez visiter le site <https://meldjeaan.leuven.be>, ou les sites internet des communes concernées, ou adressez-vous directement aux écoles.

Les écoles de Louvain vous souhaitent chaleureusement la bienvenue, à vous et votre enfant !

Souhaitez-vous de l'aide pour la lecture de cette brochure ou pour le dépôt de la candidature de votre enfant et son inscription ? Voyez aux pages 16 à 19. Vous y trouverez une liste des organisations qui peuvent vous y aider.

Comment procéder à la candidature et à l'inscription ?

IMPORTANT ! D'ABORD DÉPOSER LA CANDIDATURE ET ENSUITE S'INSCRIRE

Le dépôt de candidature et l'inscription d'un enfant en école maternelle ou primaire à Louvain se déroule en trois étapes:

ÉTAPE 1 : dépôt de la candidature : vous déposez la candidature de votre enfant pour les écoles de votre choix via le site internet <https://meldjeaan.leuven.be>

ÉTAPE 2 : Vous recevrez un e-mail avec les données de l'école où vous pouvez inscrire votre enfant.

ÉTAPE 3 : Inscription : l'école prend contact avec vous pour finaliser l'inscription.

Ensuite votre enfant pourra commencer dans cette école.

Pour les enfants plus âgés qui changent d'école, cela aura lieu le 1er septembre 2022.

Pour les enfants nés en 2020, il y a plusieurs dates d'entrée :

Les enfants nés jusqu'au	entrent après ...	donc à partir du ...
01/03/2020	Vacances d'été 2022	01/09/2022
07/05/2020	Vacances d'automne	07/11/2022
09/07/2020	Vacances de Noël	09/01/2023
01/08/2020	Date d'entrée 1er février 2023	01/02/2023
27/08/2020	Congés du carnaval	27/02/2023
17/10/2020	Vacances de Pâques	17/04/2023
22/11/2020	l'Ascension	22/05/2023
From 23/11/2020	Vacances d'été 2023	01/09/2023

CONSEIL

Tous les enfants nés en 2020 doivent déposer leur candidature et s'inscrire **dès maintenant**, même s'ils n'entrent qu'en septembre 2023.

Pour trouver la date d'entrée correcte, utilisez cet outil:

<https://onderwijs.vlaanderen.be/nl/bereken-de-instapdatum-voor-je-kleuter>

Quand déposer la candidature de votre enfant et l'inscrire ?

Période 1 : priorité aux enfants qui ont déjà un frère ou une sœur dans l'école et les enfants des membres du personnel

Candidatures à déposer : du mardi 11 janvier 2022 (9h) au mardi 01 février 2022 (17h) inclus

Message d'attribution : mardi 22 février 2022

Inscriptions : du jeudi 24 février 2022 (9h) au jeudi 31 mars 2022 (17h)

Période 2 : Tous les enfants

Candidatures à déposer : du mardi 1er mars 2022 (9h) au mardi 29 mars 2022 (17h)

Message d'attribution : le mardi 26 avril 2022

Inscriptions : du jeudi 28 avril 2022 (9h) au mardi 24 mai 2022 (17h)

Période 3 : Période d'inscription de tous les enfants qui cherchent toujours une école

À partir du jeudi 2 juin 2022 (9h).

Important :

- ✓ Vérifiez bien la date et déposez votre candidature dans cette période.
- ✓ Pendant la période de candidature vous pouvez à tout moment adapter vos données.

Période I: priorité aux frères et sœurs et priorité aux enfants des membres du personnel

Avez-vous déjà un enfant dans cette école ? Ou êtes-vous membre de son personnel ?

(<https://data-onderwijs.vlaanderen.be/edulex/document.aspx?docid=14368#6-3-2>)

En ce cas, vous avez priorité dans cette école.

ÉTAPE 1 : Déposez la candidature de votre enfant

Quand ? Du mardi 11 janvier 2022 (9h) au mardi 01 février 2022 (17h) inclus.

Important ! Après, vous n'aurez plus droit à la priorité.

Sont considérés frères et sœurs, les enfants qui habitent à la même adresse ou ceux qui ont le même père et/ou la même mère, même s'ils n'habitent pas à la même adresse.

ÉTAPE 2 : Vous recevez un e-mail

Le **mardi 22 février 2022** vous recevrez un e-mail vous donnant le résultat de votre candidature. Ce message de résultat est également disponible dans votre boîte aux lettres personnelle sur le site <https://meldjeaan.leuven.be>.

N'avez-vous pas reçu de message le mardi 22 février 2022 ? Envoyez un e-mail à info@meldjeaan.leuven.be ou appelez le 016 27 26 17. Il peut arriver qu'une école n'ait finalement pas assez de places et que votre enfant soit repris sur une liste d'attente. En ce cas, vous pourrez déposer la candidature de votre enfant pour une autre école à partir du mardi 1^{er} mars 2022 (9h)

ÉTAPE 3 : Inscrivez votre enfant

L'école prendra contact avec vous pour finaliser l'inscription.

Quand ? Du jeudi 24 février 2022 (9h) au jeudi 31 mars 2022 (17h).

Période 2 : dépôt de la candidature et inscription de TOUS les enfants.

Au préalable: Découvrez plusieurs écoles et choisissez-en quelques-unes.

Comment ?

- ✓ Vous trouverez toutes les écoles maternelles et primaires dans la liste des écoles jointe en annexe à cette brochure.
- ✓ Rédigez d'ores et déjà la liste des écoles où vous aimeriez inscrire votre enfant. Le nombre de places disponibles dans les écoles sera publié à partir du 25 février sur le site <https://meldjeaan.leuven.be> (en haut à droite de l'écran, sous: 'info over scholen'). Vous pouvez indiquer autant d'écoles que vous le souhaitez. Il est important de choisir plusieurs écoles. De cette façon, vous aurez toutes les chances de pouvoir inscrire votre enfant. Ceci n'aura pas d'influence sur votre premier choix.
- ✓ Indiquez les écoles ci-dessous selon votre priorité. Indiquez toujours votre école favorite sous le n° 1. Pour les trois premières écoles de votre choix, vous avez automatiquement une chance supplémentaire d'obtenir une place lors de l'attribution des places disponibles.

Indiquez ici les écoles que vous préférez:

École 1	
École 2	
École 3	
École 4	
École 5	

ÉTAPE 1 : Déposez la candidature de votre enfant

Quand ? Du mardi 1er mars 2022 (9h) au mardi 29 mars 2022 (17h).

ÉTAPE 2 : Vous recevez un e-mail ou un courrier

Vous recevez un e-mail le mardi 26 avril 2022. Le message avec le résultat est également disponible dans votre boîte aux lettres personnelle sur le site <https://meldjeaan.leuven.be>.

N'avez-vous pas reçu de message le 26 avril 2022 ?

Envoyez un e-mail à info@meldjeaan.leuven.be ou appelez le 016 27 26 17.

S'il n'y a pas de place pour votre enfant ? En ce cas, votre enfant se trouve sur la liste d'attente de toutes les écoles que vous avez indiquées dans la candidature. Il est possible que votre enfant trouve une place dans une de ces écoles. En ce cas, l'école vous contactera.

ÉTAPE 3 : Inscription dans une école

Lorsque vous déposez la candidature de votre enfant, cela n'équivaut pas à une inscription définitive.

L'école vous contactera pour finaliser l'inscription.

Quand ? Du jeudi 28 avril 2022 (9h) au mardi 24 mai 2022 (17h).

Période 3: Pour les enfants qui n'ont toujours pas trouvé de place

Vous n'avez pas trouvé de place pendant les deux périodes précédentes ?

Le **lundi 1 juin 2022** une liste des places disponibles sera publiée sur le site <https://meldjeaan.leuven.be> (en haut à droite de l'écran, sous «*info over scholen*»).

Les inscriptions libres débutent **à partir du jeudi 2 juin 2022 (9h)**.

Comment poser sa candidature ?

En pratique:

- ✓ Visitez le site <https://meldjeaan.leuven.be>
- ✓ Regardez le film pour savoir comment fonctionne le système de candidature électronique
- ✓ Choisissez mot de passe et nom d'utilisateur

Conservez votre mot de passe et nom d'utilisateur, car vous en aurez besoin lorsque vous souhaitez contrôler ou modifier vos données.

- ✓ Suivez les étapes à l'écran

De quoi avez-vous besoin ?

- ✓ La liste des écoles (ou l'école, dans la période de priorité aux frères/sœurs et enfants de membres du personnel) et les codes postaux des lieux où vous souhaitez inscrire votre enfant.
- ✓ Le numéro du Registre National de votre enfant (cf. carte ISI+, au verso de la kids-ID ou sur une vignette de la mutuelle)

Si votre enfant n'a pas de numéro de Registre National, contactez une des organisations indiquées en page 18 et suivantes, ou envoyez un e-mail à info@meldjeaan.leuven.be, ou appelez le 016 27 26 17.

- ✓ Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, vous pouvez vous adresser aux organisations indiquées en page 20.



Comment sont attribuées les places disponibles ?

Pour attribuer les places disponibles, l'on tient compte des « élèves-indicateurs » et « non-indicateurs », et des critères prédéfinis.

I. Élèves-indicateurs et non-indicateurs

L'école définit d'avance combien de places seront réservées à des élèves indicateurs et combien à des élèves non-indicateurs. Le site internet de l'école fournit des informations à ce sujet.

Le but de cette règle est d'obtenir une mixité sociale dans l'école: des élèves de tous types de famille y trouveront leur place.

Votre enfant est un enfant-indicateur si:

- ✓ les enfants de votre famille ont bénéficié d'une allocation de participation en 2020-2021 et/ou 2021-2022

et/ou

- ✓ maman n'a pas de diplôme ou de certificat d'études de l'enseignement secondaire

2. Distance et préférence

Les enfants qui se portent candidat pour une école sont classés selon 2 critères : la distance jusqu'à l'école et la préférence pour l'école.

C'est l'école qui décide si elle donne la priorité aux enfants habitant à proximité de l'école ou à la préférence des parents. L'école peut attribuer les places disponibles de trois façons, au choix:

- ✓ 70% sur base de la préférence et 30% sur base de la distance,
- ✓ 30% sur base de la préférence et 70% sur base de la distance,
- ✓ 50% sur base de la préférence et 50% sur base de la distance.

Préférence:

Dans les 3 écoles pour lesquelles vous avez posé la candidature de votre enfant, vous aurez une chance supplémentaire d'attribution des places disponibles.

Distance :

Pour déterminer la distance, sont prises en compte l'adresse du domicile et l'éventuelle adresse professionnelle.

La distance est calculée à vol d'oiseau.

L'ordinateur attribue chaque élève à une école. Un huissier de justice contrôle le bon déroulement des attributions.

Souhaitez-vous d'autres informations ? Veuillez-vous rendre sur le site <https://meldjeaan.leuven.be>, à la rubrique «veelgestelde vragen» (questions fréquentes) ou visionnez les vidéos du site.

Comment inscrire son enfant ?

- 1) Prenez rendez-vous avec l'école.
- 2) Rendez-vous à l'école pour inscrire votre enfant.
- 3) L'inscription est définitive dès que vous acceptez le règlement de l'école et les objectifs pédagogiques de l'école.

Que devez-vous apporter ?

Si possible, emportez avec vous la carte d'identité ou la carte ISI+ de votre enfant. Si votre enfant n'a pas de document officiel, l'école cherchera une autre solution.

Si vous percevez une allocation scolaire, veuillez apporter une preuve telle qu'une lettre ou un relevé de compte.

Les coordonnées de votre enfant seront notées sur un formulaire d'inscription.

Que se passe-t-il lorsque votre enfant ne peut être inscrit dans une école de votre choix ?

Si une ou plusieurs des écoles parmi vos premiers choix, n'ont plus de places, votre enfant sera mis automatiquement sur la liste d'attente de cette école/ ces écoles.

Vous recevrez un/plusieurs message(s) informant de l'inscription non-réalisée. Ce message est la preuve objective que votre enfant se trouve sur la liste d'attente d'une école.

La liste d'attente est valable jusqu'au vendredi 7 octobre 2022. Pour les bambins nés en 2020, la liste d'attente reste en vigueur jusqu'au 30 juin 2023.

La liste d'attente tient uniquement compte du critère «distance du domicile de l'enfant jusqu'à l'école». Le critère de préférence n'est plus pris en considération.

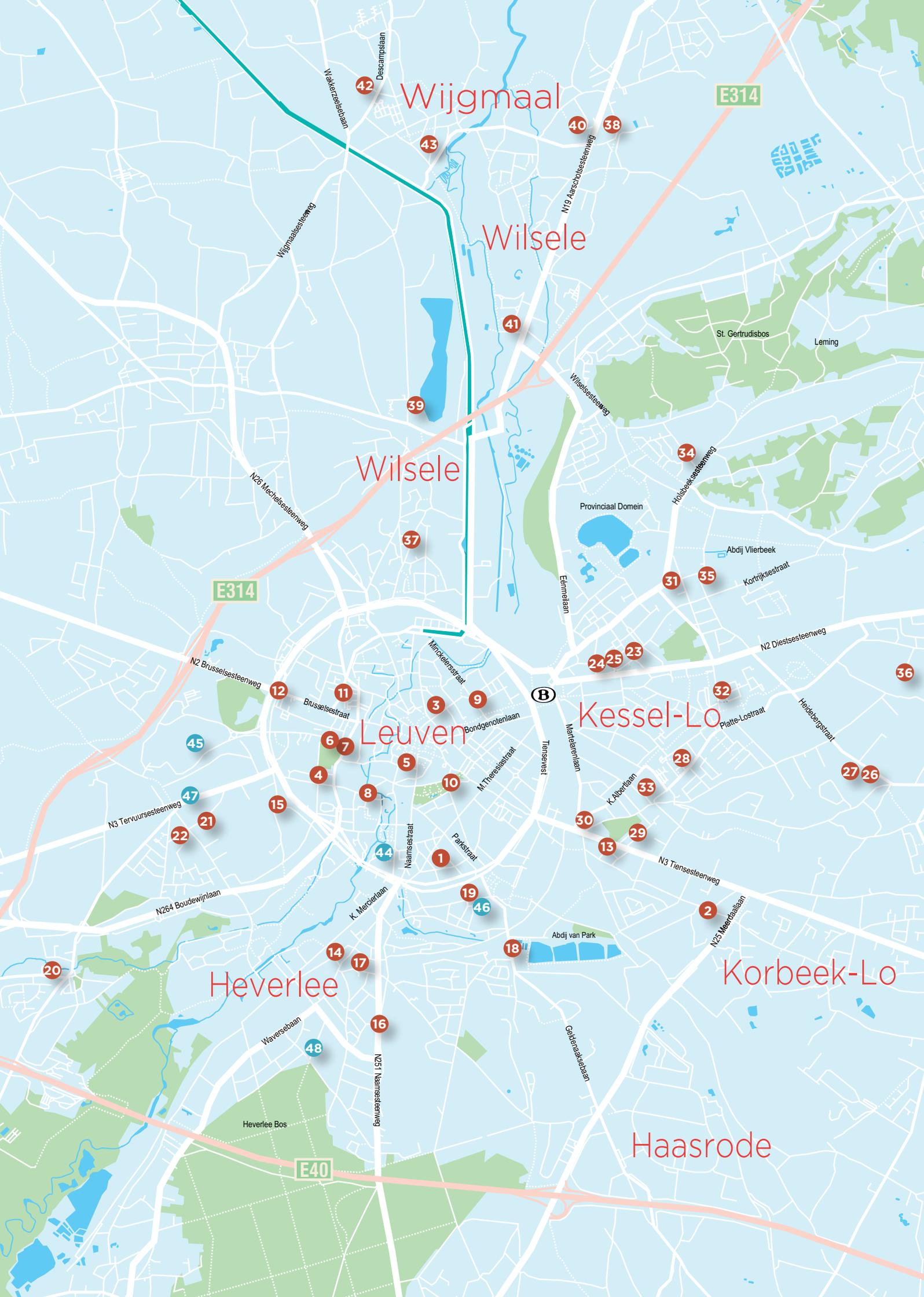
Que se passe-t-il si dans une de ces écoles une place se libère quand-même ? Dans ce cas, l'école prendra contact avec vous. Si vous le souhaitez, vous pourrez encore inscrire votre enfant dans cette école. Même si entretemps, vous aviez déjà inscrit votre enfant dans une autre école.

Que recevrez-vous ?

- ✓ Preuve de l'inscription réalisée et/ou fiche d'inscription

Écoles de Louvain sur la carte





Wijgmaal

Wilsele

Wilsele

Leuven

Kessel-Lo

Heverlee

Korbeek-Lo

Haasrode

Écoles de Louvain d'enseignement primaire ordinaire

Abréviations

Libre= enseignement libre

GO! =enseignement de la Communauté Flamande

Freinet et Steiner : référence à des écoles à méthodes pédagogiques spécifiques.

Code postal **3000 Louvain:**

École:			Libre/ GO!				N° école
De Appeltuïn (<i>Freinet</i>)	Maternelle	Primaire	GO!	Weldadigheidsstraat 74	016 20 17 62	www.appeltuin.be	1
De Bron	Maternelle	Primaire	GO!	Oudebaan 317	016 53 90 13	www.debronleuven.be	2
De Zevensprong (<i>Freinet</i>)	Maternelle	Primaire	Libre	Vital Decosterstraat 67	016 29 15 44	www.zevensprong.org	3
Grasmus	Maternelle	Primaire	GO!	Grasmushof 5	016 20 10 86	www.degrasmus.be	4
Paridaens vestiging H. Drievuldigheidsscollege		Primaire	Libre	Oude Markt 28	016 24 15 93	www.lagere-school-hdc.be	5
Mater Dei	Maternelle		Libre	Sint-Jacobsplein 15A	016 30 90 26	www.materdei-leuven.be	6
Mater Dei		Primaire	Libre	Sint-Jacobsplein 15A	016 22 64 37	www.materdei-leuven.be	7
Paridaens	Maternelle	Primaire	Libre	Janseniusstraat 2	016 31 07 90	www.basis.paridaens.be	8
Pee & Nel	Maternelle	Primaire	GO!	J.B Van Monstraat 6/8	016 20 74 51	www.peeennel.be	9
Sancta Maria	Maternelle	Primaire	Libre	Charles Deberiotstraat 3	016 23 67 15	www.sanctamariabasisschool.be	10
Sint-Jan	Maternelle		Libre	Riddersstraat 89	016 23 35 31	www.sintjanleuven.be	11
Sint-Jan	Maternelle	Primaire	Libre	Mechelsevest 2	016 23 35 31	www.sintjanleuven.be	12

Code postal **3001 Heverlee:**

École:			Libre/ GO!				N° école
De Ark	Maternelle		Libre	Tiensesteenweg 190	016 25 96 63	www.ark123.be	13
De Ark		Primaire	Libre	Tiensesteenweg 190	016 25 96 63	www.ark123.be	13
De Klare Bron	Maternelle	Primaire	GO!	J. Vandenbemptlaan 14	016 22 26 73	www.deklarebron.be	14
Don Bosco	Maternelle	Primaire	Libre	Groenveldstraat 46	016 20 80 26	www.donboscoheverlee.be	15
H.- Hartinstituut Heverlee	Maternelle		Libre	Naamsesteenweg 355	016 39 90 35	www.basisschoolhhh.be	16
H.- Hartinstituut Heverlee		Primaire	Libre	Naamsesteenweg 355	016 39 90 23	www.basisschoolhhh.be	16
Don Bosco Sint-Lambertus	Maternelle	Primaire	Libre	Waversebaan 95	016 22 44 09	www.donboscosintlambertus.be	17
Sint-Norbertus	Maternelle	Primaire	Libre	Geldenaaksebaan 200	016 40 43 06	www.basisschoolsintnorbertus.be	18
SKLO	Maternelle	Primaire	GO!	Leo Dartelaan 11	016 22 62 92	www.sklo.be	19
Terbank-Egenhoven	Maternelle	Primaire	Libre	Doleegstraat 6	016 22 36 23	www.terbank-egenhoven.be	20
Terbank-Egenhoven	Maternelle	1 ^{er} degré	Libre	Egenhovenweg 43	016 22 36 23	www.terbank-egenhoven.be	21
Terbank-Egenhoven		2 ^{ème} & 3 ^{ème} degré	Libre	Celestijnenlaan 46	016 22 36 23	www.terbank-egenhoven.be	22

CONSEIL

Toutes les écoles se présenteront lors des journées portes ouvertes communautaires, les **mercredi 23 février 2022 de 9h à 12h et le jeudi 17 mars 2022 de 14h à 17h30**. Une journée porte ouverte est une opportunité idéale pour découvrir une école et pour se faire une idée de son fonctionnement. Choisir son école est important. Prenez le temps nécessaire pour faire votre choix.

Une version numérique de cette brochure peut être consultée sur <https://meldjeaan.leuven.be>, qui est pourvue des liens directs vers les sites internet des différentes écoles. Souhaitez-vous d'autres informations ? Rendez-vous sur www.onderwijskiezer.be

Code postal **3010 Kessel-Lo**:

École:			Libre/GO!				N° école
De Speelkriebel	Maternelle		Libre	Jozef Pierrestraat 104	016 25 18 53	www.kleuterschoolblauwput.be	23
De Speelkriebel	Maternelle		Libre	Patroonschapstraat 5	016 25 18 53	www.kleuterschoolblauwput.be	24
De Mozaïek		Primaire	Libre	Patroonschapstraat 5	016 25 28 56	www.lagereschoolblauwput.be	25
Boven-Lo		Primaire	Libre	Heidebergstraat 275	016 25 30 82	www.basisschoolbovenlo.net	26
Boven-Lo	Maternelle		Libre	Heidebergstraat 268	016 25 30 82	www.basisschoolbovenlo.net	27
De Zonnebloem	Maternelle	Primaire	Libre	Ortolanenstraat 2	0490 11 85 17	www.dezonnebloemkessello.be	28
De Ark	Maternelle		Libre	Onafhankelijkheidsstr. 2	016 25 96 63	www.ark123.be	29
De Ark		Primaire	Libre	Martelarenlaan 313	016 25 96 63	www.ark123.be	30
Nova Kids Heffel	Maternelle	Primaire	GO!	Vlierbeeklaan 1	016 25 29 08	www.deschool.be	31
Nova Kids	Maternelle	Primaire	GO!	Rerum Novarumlaan 1	016 25 29 08	www.deschool.be	32
De Regenboog (<i>Freinet</i>)	Maternelle	Primaire	GO!	Schoolstraat 2	016 25 74 46	www.regenboog.be	33
Vrije Basisschool Vlierbeek	Maternelle		Libre	Liemingenstraat 11	016 26 03 63	www.vrijebasisschoolvlierbeek.be	34
Vrije Basisschool Vlierbeek	Maternelle	Primaire	Libre	Abdij Vlierbeek 1	016 26 03 63	www.vrijebasisschoolvlierbeek.be	35
KieM (<i>Montesori</i>)	Maternelle	Primaire	Libre	Zavelstraat 78	0477 83 05 70	www.kiemmontessori.be	36

Code postal **3012 Wilsele**:

École:			Libre/GO!				N° école
Bleydenberg	Maternelle	Primaire	Libre	Albert Woutersstraat 15 bus 1	016 23 85 81	www.bleydenberg.be	37
De Bosstraat	Maternelle	Primaire	Libre	Bosstraat 32	016 44 58 83	www.debosstraat.be	38
Hertog Karel Langveld	Maternelle	Primaire	GO!	Bornestraat 30	016 44 46 37	www.hertogkarel.be	39
Hertog Karel Putkapel	Maternelle	Primaire	GO!	Hoogveldweg 5	016 44 46 37	www.hertogkarel.be	40
Krullevaart (<i>Freinet</i>)	Maternelle	Primaire	GO!	Aarschotsesteenweg 155	016 67 01 49	www.krullevaart.be	41

Code postal **3018 Wijgmaal**:

École:			Libre/GO!				N° école
De Twijg	Maternelle	Primaire	Libre	Ursulinenstraat 1	016 44 63 48	www.detwijg.be	42
De Zonnewijzer (<i>Steiner</i>)	Maternelle	Primaire	Libre	Privaatweg 7	016 20 29 54	www.steinerschoolleuven.be	43

Enseignement fondamental spécial : Louvain et environs

Afin de répondre aux besoins spécifiques de certains enfants, il existe également des écoles d'enseignement spécial.

Pour accéder à l'enseignement spécial, vous avez besoin d'un rapport d'accès à l'enseignement **spécial, rédigé par un centre d'encadrement des élèves (CLB, ancien PMS) Les adresses des CLB se trouvent en page 16.**

Ce rapport n'est pas n'importe quel rapport. Il nécessite un examen et des avis.

C'est pourquoi il est important de prendre contact avec un CLB bien à temps. Ensemble, vous rechercherez une école adaptée pour votre enfant. Les écoles d'enseignement spécial ont d'autres périodes d'inscription. Quelques écoles demandent de poser sa candidature.

Pour information, voici les adresses de ces écoles.

Abréviations

Libre= enseignement libre

GO! =enseignement de la Communauté Flamande

Code postal **3000 Leuven:**

École:			Libre/ GO!				N° école
Windekind	Maternelle	Primaire	Libre	Schapenstraat 98	016 24 11 10	www.windekindleuven.be	44
Ziekenhuisschool	Maternelle	Primaire	Libre	Herestraat 49	016 34 39 62	www.kuleuven.be/uzschool	45

Code postal **3001 Heverlee:**

École:			Libre/ GO!				N° école
GO! Woudlucht-Parkschool		Primaire	GO!	Geldenaaksebaan 18	016 23 58 93	www.parkschoolleuven.be	46
Ter Bank vzw.	Maternelle	Primaire	Libre	Tervuursesteenweg 295	016 29 01 81	www.bo-terbank.be	47
Woudlucht	Maternelle	Primaire	GO!	Prosperdreef 3	016 38 06 66	www.bbogwoudlucht.be	48

Écoles dans les **environs** de Louvain:

École:			Libre/ GO!			
Centrum Ganspoel	Maternelle	Primaire	Libre	Ganspoel 2, 3040 Huldenberg	02 686 00 40	www.ganspoel.be
Damiaanschool	Maternelle	Primaire	Libre	Baalsebaan 10, 3120 Tremelo	016 53 37 98	www.damiaanschool.be
Ten Desselaer	Maternelle	Primaire	Libre	Klein Park 4, 3360 Lovenjoel	016 85 21 70	www.tendesselaer.be

Allocation de participation

Le 1er janvier 2019 a été introduit le «Groeipakket» : nouveau nom pour les «allocations familiales». À partir de l'année scolaire 2019-2020, les primes scolaires précédentes (pour l'enseignement en maternelle, primaires et secondaires), ont été remplacées par l'allocation de participation (schooltoeslag) qui est automatiquement attribuée via le Groeipakket. Il n'est pas nécessaire d'en faire la demande.



Besoin d'aide ?

Besoin d'aide pour la lecture de cette brochure, ou pour poser la candidature de votre enfant ? Quelques adresses où l'on vous aidera volontiers:

Centres d'encadrement d'élèves (CLB)

CLB GO! Louvain

Centre d'encadrement d'élèves de l'enseignement de la Communauté flamande (GO!).

Offre encadrement aux écoles, parents et élèves de l'enseignement GO! de la Communauté flamande et de l'enseignement provincial.

	Redingenstraat 86, 3000 Leuven		016 30 80 10
	clb.leuven@g-o.be		
	www.leuven.go-clb.be		

Centre d'encadrement d'élèves de l'enseignement libre à Louvain (CLB)

Centrum voor leerlingenbegeleiding voor vrij en gemeentelijk onderwijs.

offre encadrement aux écoles, parents et élèves de l'enseignement libre et communal dans la région de Louvain et la région Overijse-Tervuren-Zaventem.

	Karel van Lotharingenstraat 5, 3000 Leuven		016 28 24 00
	info@vclbleuven.be		
	www.vclbleuven.be		

Les CLB pour l'enseignement communal et municipal

Centre pour encadrement d'élèves de la Commission de la Communauté flamande.

Encadre les écoles, élèves et parents de l'enseignement communal et municipal dans la Région de Bruxelles-Capitale et du Brabant flamand.

	Technologiestraat 1, 1082 Sint-Agatha-Berchem		02 482 05 72
	clb.vgc@clbvvc.be		
	www.clbvvc.be		

Services, maisons de quartier, activités communautaires et associations locales

Schoolopbouwwerk Kamileon

	Eenmeilaan 2, 3010 Kessel-Lo
	016 44 15 90
	Nadja Schils ou Martina Bagaric ou Latifa El Morabet
	Nadja.schils@samenlevingsopbouw.be
	Le lundi et mardi sur rendez-vous

Kinderwerking Fabota, deelwerking Buurtwerk 't Lampeke vzw

	Riddersstraat 33, 3000 Leuven
	016 22 89 78
	Karin Nelissen
	info@lampeke.be
	www.lampeke.be

Wigwam vzw

Maison accueillant toute la famille !

	Diestsesteenweg 379c, 3010 Kessel-Lo
	016 25 78 30
	info@dewigwam.be
	du lundi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 16h (sur rendez-vous téléphonique)

Buurtcentrum Mannenstraat

	Groefstraat 2, 3000 Leuven
	016 22 38 59
	bc.mannenstraat@leuven.be

Buurtcentrum Wilsele-dorp et kinderwerking De Kettebende

	Schorenhof 13, 3012 Wilsele
	016 22 23 15
	bc.wilseledorp@leuven.be

Buurtcentrum Sint-Maartensdal et kinderwerking De Kettekeet

	Rijdende Artillerielaan 6, 3000 Leuven
	016 23 45 40
	kettekeet@leuven.be

Buurtcentrum Hoogland et kinderwerking Ketteland

	Hoogland 69, 3000 Leuven
	016 27 29 64
	bc.hoogland@leuven.be

Buurtcentrum Casablanca, kinderen- en jongerenwerking Casablanca

	Lolanden 16, 3010 Kessel-Lo
	016 26 08 00
	bc.casablanca@leuven.be

RuimteVaart vzw

	Valkerijgang 26, 3000 Leuven
	016 67 90 04
	Klara Roelants
	klara.deruimtevaart@gmail.com
	www.deruimtevaart.be

Inloopteam De Mobil

	Valkerijgang 26, 3000 Leuven
	0487 90 59 33
	Marleen De Gelder
	demobil.inloopteam@live.be

Afdeling diversiteit en gelijke kansen stad Leuven (Département diversité et opportunités égales de la Ville de Louvain)

	Diestsesteenweg 104F, 3010 Kessel-Lo
	016 27 28 80
	du lundi au vendredi: de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous
	diversiteit@leuven.be
	www.leuven.be/contact/dienst-diversiteit-en-gelijke-kansen

Agentschap Integratie en Inburgering regio Vlaams-Brabant (Agence Intégration et insertion civique de la Région du Brabant flamand)

	Kolonel Begaultlaan 1c, 3012 Wilsele
	02 701 77 00
	Nous sommes accessibles par téléphone de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h30. Nous sommes fermés le vendredi.
	vlaams-brabant@integratie-inburgering.be
	www.integratie-inburgering.be/vlaams-brabant

CAW onthaal

	CAW Oost-Brabant (accueil Louvain), Redingenstraat 6, 3000 Leuven
	0800 13 500
	du lundi au vendredi: de 12h à 18h
	onthaal@cawoostbrabant.be
	www.cawoostbrabant.be

CPAS

	Uniquement sur rendez-vous
	www.ocmw-leuven.be
	sociale.dienst@ocmw-leuven.be
	Welzijnsbureau Fonteinstraat
	Fonteinstraat 131, 3000 Leuven
	016 27 43 10
	Welzijnsbureau Vesaliusstraat
	A. Vesaliusstraat 47, 3000 Leuven
	016 27 43 00
	Welzijnsbureau Warandelaan
	Warandelaan 2, 3010 Kessel-Lo
	016 27 43 20

Huis van het Kind Leuven

	Savoyestraat 4, 3000 Leuven
	016 27 24 90
	du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17
	info@huisvanhetkindleuven.be
	www.huisvanhetkindleuven.be

Kind en Gezin Regiohuis Leuven

	Diestsesteenweg 379c, 3010 Kessel-Lo
	078 15 01 00
	regiohuis.leuven@kindengezin.be

Où puis-je trouver un ordinateur ?

Il existe plusieurs endroits à Louvain (appelés «digipunten»), où il y a moyen d'utiliser un ordinateur.

3000 Leuven

De Meander	Redingenstraat 25	0800 13500	www.cawoostbrabant.be/de-meander
OCR Leuven	Andreas Vesaliusstraat 14	016 24 80 11	www.ocmw-leuven.be
Buurthuis't Lampeke	Riddersstraat 147	016 23 80 19	www.lampeke.be
Buurtcentrum Mannenstraat	Groefstraat 2	016 22 38 59	www.leuven.be/buurtwerk
Buurtcentrum Sint-Maartensdal	Rijdende Artillerielaan 6	016 23 45 43	www.leuven.be/buurtwerk
De Bib Leuven	Rijschoolstraat 4	016 30 08 77	www.leuven.be/bibliotheek
Link in de kabel	Riddersstraat 147	016 62 34 45	www.lidk.be
Welzijnsbureau	Warandelaan 2	016 55 56 91	www.ocmw-leuven.be
Welzijnsbureau	Fonteinstraat 131	016 24 83 59	www.ocmw-leuven.be
Welzijnsbureau	Vesaliusstraat 47	016 27 80 11	www.ocmw-leuven.be

3001 Heverlee

Dienstencentrum Ruelenspark	Erasme Ruelenspark 35	016 24 83 96	www.ocmw-leuven.be
Wijkbibliotheek Heverlee	Waversebaan 66	016 27 20 14	www.leuven.be/bibliotheek

3010 Kessel-Lo

Dienstencentrum Ter Vlierbeke	Rustoordlaan 3	016 55 55 11	www.ocmw-leuven.be
Buurtcentrum Casablanca	Lolanden 16	016 26 08 00	www.leuven.be/buurtwerk
Wijkbibliotheek Kessel-Lo	Stadionlaan 4	016 25 03 63	www.leuven.be/bibliotheek
Afdeling diversiteit en gelijke kansen	Diestsesteenweg 104F	016 27 28 80	www.leuven.be/leven/diversiteit

3012 Wilsele

Dienstencentrum Ter Putkapelle	Bosstraat 11	016 35 26 11	www.ocmw-leuven.be
Buurtcentrum Wilsele-dorp	Schoreshof 13	016 22 23 15	www.leuven.be/buurtwerk
Wijkbibliotheek Wilsele	Aarschotsesteenweg 159	016 44 98 29	www.leuven.be/bibliotheek

Avez-vous encore des questions d'ordre pratique au sujet de la candidature de votre enfant ?

Adressez-vous à : Ville de Louvain - département enseignement

016 27 26 17 / info@meldjeaan.leuven.be

Avez-vous d'autres questions au sujet de la procédure de candidature ?

Adressez-vous au «Lokaal OverlegPlatform Leuven Basisonderwijs: Expert LOP:

02 553 05 20 (du mardi au jeudi)



Cette brochure est une édition de la **LOP Leuven Basisonderwijs** en collaboration avec la Ville de Louvain.

La LOP est une Plateforme de concertation locale sur l'égalité des chances dans l'enseignement dans laquelle toutes les écoles, tous les Centres d'encadrement, associations de parents et partenaires de bien-être social sont représentés.

Éditeur responsable: Els Bertrands – Présidente LOP Leuven Basisonderwijs

Responsable mise en page et impression : Ville de Louvain

Décembre 2021

Dates de dépôt de candidatures et d'inscriptions :

Période 1 : Frères et sœurs et/ou enfants de membres du personnel

Étape 1 : dépôt des candidatures du mardi 11 janvier 2022 à 9h, jusqu'au mardi 1 février 2022 à 17h.

Étape 2 : Message d'attribution envoyé aux parents le mardi 22 février 2022

Étape 3 : Inscriptions du jeudi 24 février 2022 à 9h au jeudi 31 mars 2022 à 17h.

Période 2 : Tous les enfants

Étape 1 : dépôt des candidatures du mardi 1er mars 2022 à 9h jusqu'au mardi 30 mars 2022 à 17h.

Étape 2 : Message d'attribution envoyé aux parents le mardi 26 avril 2022

Étape 3 : Inscriptions du jeudi 28 avril 2022 à 9h au mardi 24 mai 2022 à 17h.

Période 3 : Période d'inscription des enfants qui n'ont pas encore trouvé de place

À partir du jeudi 2 juin 2022 à 9h

